



Le courrier des retraités

n°1

mars 2015



Edito **Mardi 17 mars, un tremplin pour le jeudi 9 avril**

L'actualité sociale est marquée par une aggravation des politiques d'austérité (blocage des salaires et des pensions) et une offensive antisociale de plus en plus violente avec :

- l'adoption de la loi Macron, avec l'utilisation du 49-3 par le gouvernement. Le parcours parlementaire se poursuit devant le sénat.
- les prochaines mesures sur la « modernisation du dialogue social » qui visent à affaiblir le droit syndical et la représentation du personnel.
- l'ouverture des négociations sur les retraites complémentaires, pour lesquels Gattaz ne cache pas sa volonté non seulement de passer un coup de rabot sur les montants et les droits mais aussi d'ouvrir la porte aux fonds de pension.

Ces politiques qui accroissent le chômage, la précarité et la misère, sont d'autant plus choquantes qu'une part croissante des richesses est accaparée à une poignée de dirigeants, et alimente la fraude fiscale comme l'ont récemment montré les scandales HSBC, Luxleaks et Macdo.

Au moment où le droit de se soigner est remis en cause par le prix des médicaments, le coût des mutuelles et les remboursements de la sécu, on ne peut qu'être scandalisé par le bonus de bienvenue de 4 millions € versé au nouveau patron du trust pharmaceutique Sanofi !

Face à ces politiques d'austérité antisociale, une part importante de la population, au lieu de s'engager dans le combat pour la justice et le progrès social, se réfugie dans l'abstention et le vote d'extrême-droite, comme nous l'avons vu lors des élections partielles à Audincourt. Ce n'est pas une fatalité : nous voyons dans d'autres pays d'Europe, comme la Grèce et l'Espagne, que les peuples recherchent d'autres issues.

Après quelques mois de flottement dus aux problèmes internes, la CGT est à nouveau en ordre de marche, avec en ligne de mire la journée du 9 avril, qui sera une journée interprofessionnelle de grève et de manifestations contre les politiques d'austérité et la loi Macron, à l'appel de la CGT bien sûr mais aussi de FO et de Solidaires.

Il est important que les retraités soient aux cotés des salariés en activité pour exprimer leur ras-le-bol et leur exigence de progrès social. Nous nous y préparons activement.

Mais nous avons un premier rendez-vous dès le 17 mars, qui est une journée spécifique retraités, à l'appel de la CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires et d'associations de retraités.

C'est l'occasion de nous exprimer contre le blocage des pensions, les difficultés grandissantes, les attaques contre la sécu et l'hôpital.

Le 16 mars dans une conférence de presse, puis le 17 mars, par des distributions de tracts, notre section portera la voix des retraités afin de préparer au mieux la journée de mobilisation du 9 avril. Nous comptons sur toi pour apporter ta contribution à ces 2 journées d'action.

Pour le collectif retraités
Bruno Lemerle

Compte-rendu de notre Assemblée générale du 19 février

Participation en hausse

76 participants (68 au repas), soit une participation supérieure aux autres années en présence de 2 secrétaires du syndicat (Elisabeth Colino et Patrick Poirot) et de représentants de la section multipro d'Audincourt (Monique Odent, ...).

Des débats nourris

De nombreux thèmes ont été abordés :

- **Vie de la section**
 - 127 syndiqués, en augmentation avec l'arrivée de préretraités, en congé-senior.
 - Une situation financière saine (bilan présenté par Georges Kvartskhava)
 - Un collectif d'animation de la section réuni chaque mois (ouvert à tous)
 - Une information mensuelle aux syndiqués
 - Un lien permanent avec la section multipro d'Audincourt. Demande (Jean Ethiévant) que l'on s'adresse aux militants retraités des autres entreprises, qui n'ont pas rejoint de section retraités.
 - Demande (Louis Thiébaud) de développer des moments de convivialité, et des journées à thèmes pour approfondir certains sujets.
- **Pouvoir d'achat des retraités,**
 - Blocage des pensions
 - Enjeux des négociations ARRCO-AGIRC
 - Nécessité d'une présence forte des retraités aux journées d'action des 17 mars et 9 avril.
- **Accès aux soins**
 - Situation de l'hôpital (Intervention de Bruno Lemièrre, CGT hôpital)
 - Augmentation des cotisation-mutuelle, (Compte-rendu de Christian Oberon sur la MES)
 - Situation et prix des maisons médicalisées
 - Financement toujours reportée de la perte d'autonomie
 - Proposition (Jean Cadet) d'avoir une initiative à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la sécu
- **Accès aux loisirs et à la culture**
 - Demande de gratuité de la carte CE, (demande qui sera relayée par les élus CGT au CE)

Election des responsables

L'assemblée générale a élu à l'unanimité un collectif de 23 membres (voir encadré ci-dessous). Elle exprimé ses remerciements à Christophe Verrier, secrétaire sortant qui a demandé à être remplacé. L'assemblée a élu à l'unanimité Bruno Lemerle (secrétaire) et Georges Kvartskhava (trésorier).

Composition du collectif élu pour impulser l'activité de notre section

BES	Yves
BOISSON	Pierre
BOUCLANS	Clairette
CADET	Jean
DEMOUGE	Marie-Thérèse
DIZDAREVIC	Georges
DOL	Bruno
DRIANO	Christian
FIORINI	Pierre
GIRARDIN	Philippe
HERMET	Jean-Marie
JEANNERET	Bernard

KVARTSKHAVA	Georges
LEDOUX	Jean-Pierre
LEMERLE	Bruno
MARTIN	Daniel
OBERON	Christian
OEUVRARD	André
PELLINI	Louis
PERREY	Olivier
USSELMANN	Denise
VASSEUR	Robert
VERRIER	Christophe
Invitée : ODOT	Monique

Le 17 mars, alerter sur la situation des retraités

Depuis plusieurs années, les 16 millions de retraités, du secteur privé comme du public, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Ils sont en colère et déterminés à ne pas laisser se poursuivre la détérioration de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale et des services publics de proximité dont ils ont besoin (hôpitaux, bureaux de poste, etc..)

Nous ne pouvons accepter que 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, ni que cette situation s'aggrave du fait des politiques d'austérité. Nous ne pouvons accepter que 7% des retraités de 60 à 69 ans se voient contraints d'occuper un emploi du fait du montant insuffisant de leur pension, alors que tant de jeunes sont au chômage.

Nous demandons l'arrêt des politiques d'austérité rétrogrades qui visent à réduire de 50 milliards € les prestations sociales (pacte de compétitivité) pour exonérer le patronat de sa contribution à la protection sociale.

Les retraités sont des citoyens à part entière. Ils ont contribué au développement économique et social de ce pays. Ils ne demandent pas la charité mais le respect.

En conséquence, nous revendiquons :

- ✓ Un minimum de retraite égal au SMIC, pour tout retraité ayant une carrière complète.
- ✓ Le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions de retraite au 1^{er} janvier et le rattrapage des 30 mois sans revalorisation.
- ✓ L'indexation des pensions de retraite sur l'évolution des salaires.
- ✓ Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion.
- ✓ La prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale.

Le 17 mars, peser sur la négociation ARRCO / AGIRC

A l'heure actuelle, les régimes de retraites ARRCO (non-cadres) et AGIRC (cadres) paient plus de retraites qu'ils n'encaissent de cotisation. Ils puisent donc dans leurs réserves. Si rien n'est fait, l'AGIRC aura épuisé ses réserves en 2017 et l'ARRCO en 2024. Des négociations sont donc engagées depuis le 17 février et devraient durer jusqu'à fin juin pour décider des mesures à prendre.

Le MEDEF a affiché ces ambitions, pour diminuer les dépenses :

- Baisse des pensions : il s'agit tout à la fois de d'augmenter le prix d'achat du point (pour les salariés en activité) et de baisser la somme payée par point acquis (pour les retraités).
- Baisse de la pension de réversion (pour les veufs ou veuves) de 60 % à 54 % voire 50 % de la pension du conjoint décédé.
- Report de l'âge de versement des retraites complémentaires à taux plein à 67 ans. Les salariés liquidant leur retraite avant se verraient appliquer des pénalités. Une telle mesure toucherait bien sûr les salariés actuellement en activité, mais risque aussi de percuter les salariés en pré-retraite et congé-senior !
- Fusion ARRCO/AGIRC qui ferait payer le déficit du régime cadre par les non-cadres.
- Cerise sur le gâteau, le MEDEF propose de transformer le dispositif : sortir du système par répartition et de la solidarité intergénérationnelle pour aller vers une capitalisation où les cotisations de retraites seraient dans les mains des banques et des marchés financiers.

Les propositions CGT pour augmenter les ressources

Revalorisation des salaires (et égalité salariale femmes/hommes), alignement des taux de cotisation en dessus et en dessous du plafond de la sécu (en maintenant la répartition entre employeur et salarié), la remise en cause des exonérations abusives de cotisations patronales, et l'instauration d'une cotisation patronale sur l'intéressement et la participation, sans parler du développement de l'emploi qui est la meilleure solution pour augmenter le volume des cotisations.

Le 16 mars : conférence de presse à 14 H au Syndicat

Le 17 mars : distribution de tract à la population (marchés, commerces, etc...).

Inscrivez-vous pour participer en téléphonant à Georges KVARTSKHAVA : 06 68 29 19 36

Du côté de l'usine Peugeot de Sochaux

Malgré les bons résultats financiers de PSA (900 millions € de résultat opérationnel courant en 2014), la direction affiche sa volonté de poursuivre, pour la 3^{ème} année consécutive, le gel des salaires. La négociation aura lieu le 19 mars. M. Tavares tente de faire passer la pilule en annonçant une prime d'intéressement et de participation (qui concerne aussi pour partie ou en totalité, ceux qui sont en congé-senior mais ont eu des salaires d'activité en 2014). Notre syndicat n'est pas dupe de cette manœuvre et agit avec les salariés pour une augmentation forte et uniforme des salaires.

La direction PSA s'en prend aussi aux congés des salariés. Elle veut les fractionner à sa guise pour en faire un élément de flexibilité s'adaptant aux variations des ventes (actuellement les salariés font des H+ en 308, et des H- en 3008). En 2015, il n'y aurait donc que 3 semaines de congés d'été. Un comble le samedi 15 août qui, d'habitude donne droit à un congé supplémentaire fait l'objet d'un véritable hold-up : la direction positionnant ce jour de congé sur le samedi 2 janvier 2016 ! Notre syndicat a fait signer une pétition de protestation et pris contact avec un avocat pour examiner les possibilités de recours juridique.

La direction de Sochaux annonce sa volonté de supprimer les lignes de bus en horaire de journée. Ce sont 400 salariés qui seraient ainsi débarqués et cette première étape risque fort de se poursuivre avec les doubleurs. Avec les conséquences financières, la désorganisation de l'organisation de la famille (véhicule laissé au conjoint) et les risques d'accident. Une pétition a été lancée à Sochaux et Belchamp.

A noter sur votre agenda

Lundi 9 mars

A l'occasion de la journée des droits des femmes et du 40^{ème} anniversaire de la loi Veil sur l'IVG, l'Association l'Atelier organise un **débat à 20 H à la salle Gandhi** (à côté de l'ancienne mairie) à Audincourt avec Roberte Vermot-Desroches, militante du planning familial de Besançon et le Dr Anne-Sophie Koenig, médecin responsable du centre IVG de l'hôpital Belfort-Montbéliard. Entrée libre.

Lundi 16 mars

Conférence de presse de notre section retraités à 14H au siège du syndicat

Mardi 17 mars

Journée d'action des retraités. **Distributions de tracts** à la population (marchés, commerces, etc.). Pour donner un coup de main pendant 2 heures le matin ou l'après-midi, inscrivez-vous auprès de Georges Kwartstkhava : 06 68 29 19 36

Jeudi 19 mars

Débat sur l'emploi industriel organisé par l'UD CGT de Belfort à 20H à la Maison du Peuple. Un sujet important à l'heure des menaces qui pèsent sur Alstom et sur DFI (ex-Thecla à Delle).

Jeudi 26 mars

Réunion du **collectif** retraités à 14 H au-dessus du syndicat. Ouvert à tous.

Jeudi 9 avril

Journée d'action contre les politiques d'austérité.

- ✓ Ceux qui veulent participer à la manifestation à Paris, doivent s'inscrire pour le bus au syndicat (03 81 94 25 90)
- ✓ Pour les autres, une initiative locale sera annoncée dans les prochains jours.

Vendredi 10 avril

Les chants de la commune à 20H30 à la salle des fêtes de Montenois. Participation libre.

Daniel Jeannin, maire, et la municipalité de Montenois, invitent « Les amis de Louise » qui vous emmèneront en chansons sur les barricades du Paris révolutionnaire de 1871 : le temps des cerises, la canaille, la carmagnole, le chiffon rouge, etc... Un bon moment en perspective !